

ALLIANCE MISSIONNAIRE INTERNATIONALE

Pour le plein évangile

08

Août 2023
1968-2023
55^{ème} ANNÉE



Jeanette

Merci
Merci
Merci

L'intercession

Romains 8 : 26 « De même, l'Esprit vient nous aider dans notre faiblesse. En effet, nous ne savons pas prier comme il faut, mais l'Esprit lui-même intercède en gémissant d'une manière inexprimable ».

Une définition de l'intercession pourrait être : La prière pour autrui sous la puissance et la direction du Saint-Esprit, avec l'assurance qu'il y aura des résultats divins.

Premièrement, la prière pour autrui. Intercéder signifie prier pour quelqu'un d'autre que vous-même. C'est peut-être une personne que vous aimez beaucoup. Vous voulez que cette personne réussisse dans sa vie personnelle et spirituelle. Donc vous priez avec ardeur et ferveur pour elle. L'individu peut aussi être quelqu'un que vous ne connaissez pas personnellement, une personne qui vit dans un pays étranger. C'est peut-être un missionnaire dans ce pays ou le pays lui-même. L'idée centrale de l'intercession est de prier pour une autre personne.

Deuxièmement, cela doit se faire sous la puissance et la direction du Saint-Esprit. L'intercession est une prière guidée et aidée par le Saint-Esprit. Dans Romains 8 : 26 - 27, l'apôtre Paul nous dit que le Saint-Esprit est prêt à nous aider quand nous ne savons pas exactement comment ou pour quoi prier. Plusieurs choses dépassent notre compréhension. C'est alors qu'il est bon de savoir que nous avons une Aide qui dirigera nos prières, selon la volonté de Dieu. Non seulement le Saint-Esprit dirigera nos prières, mais il les incitera aussi. Il y a des moments où Dieu placera certaines personnes ou situations dans nos pensées. Nous devrions prendre de telles choses très au sérieux. C'est la voix du Saint-Esprit qui dit : « Prie pour cette situation et prie pour cette personne maintenant ».

Donc, nous pouvons voir que pour l'intercession, le Saint-Esprit annonce le moment, la manière et le sujet de nos prières. C'est la partie de Dieu, la nôtre est d'obéir et de prier.

Troisièmement, prions avec l'assurance qu'il y aura des résultats divins.

L'intercession cause une différence, la prière change les choses. La prière d'intercession est la cause qui produit des réactions. Il y a certains résultats divins qui ne peuvent être produits d'aucune autre manière.

L'idée que la prière peut vraiment faire une différence dans nos vies et dans notre monde est totalement contraire à la pensée humaine, charnelle de l'homme. Tout n'est pas perdu. Nous ne sommes pas condamnés à mourir, mais destinés à vivre !

Jésus, notre exemple, dans les moments de prière était ferme. Nous devrons l'être aussi. Je vous propose quelques pistes pour votre temps d'intercession :

1. Prions pour le Burkina Faso pour que la paix revienne dans ce pays – pour les autorités – les églises.
2. Prions aussi pour que Dieu augmente nos lecteurs et l'intérêt missionnaire – pour le soutien régulier – les dons pour les veuves – orphelins – déplacés.

Amen.

Jean Zida

La Bible nous dit d'honorer les anciens

Visite du personnel de l'AMI-B au pasteur Sibiri Simporé

Ancien vice-président du Conseil d'Administration de l'AMI-B

Transmis par Elie
Roamba, chargé des
nouvelles de l'AMI-B

Le pasteur Simporé
Sibiri et son épouse



Le dimanche 14 mai 2023, le coordonnateur de l'Alliance Missionnaire Internationale Burkina et son personnel ont effectué une visite de courtoisie au pasteur Sibiri Simporé, précédemment vice-président du Conseil d'Administration de l'AMI-B et ancien directeur de l'Institut biblique de Banakéléda, un des garants de la constitution de l'Eglise des AD du Burkina.

Cette visite a eu pour but de s'enquérir de la santé de Monsieur Sibiri et aussi de témoigner, par notre présence, notre amour pour lui et sa famille. La Bible nous dit d'honorer les anciens, je cite : « Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement » 1 Tim 5 : 17.

Ce furent des moments d'écoute de paroles de sagesse de la part de Monsieur Sibiri bien que sa santé soit un peu défailante.

Le personnel de l'AMI-B



SOS Clinique Ophtalmologique et Centre Optique



de l'Alliance Missionnaire Internationale

Transmis par la responsable Mme Suzanne Béré

Depuis plus de trois décennies, l'offre de secours humanitaire dans le monde baisse. Les pays d'Afrique, notamment ceux de la bande sahélienne, sont considérablement affectés par cette nouvelle situation d'insécurité et connaissent une forte diminution des subventions et aides au développement destinées à leurs ONG et organisations caritatives.

L'Alliance Missionnaire Internationale n'échappe pas à cette situation et sera davantage affectée par l'impact du terrorisme qui induit aussi des difficultés économiques dans la vie de l'ONG au Burkina. L'AMI-Burkina développe pour ce faire une approche de renforcement institutionnel et de résilience progressive. Cette initiative de résilience consiste à renforcer les capacités de production des entreprises sociales déjà existantes de l'ONG, dont la "Clinique Ophtalmologique" et le "Centre Optique", avec pour vocation de contribuer à alléger certaines de leurs charges sociales.

La "Clinique Ophtalmologique" et le "Centre Optique" sont deux entreprises créées il y a plus d'une dizaine d'années. Le contexte de leur création, qui est toujours d'actualité, se justifie par la forte prévalence des maladies oculaires au Burkina Faso. Cette situation sanitaire est liée aux insalubrités et vents poussiéreux caractéristiques du pays. D'autre part, faut-il aussi le rappeler, le besoin de ces entités a été exprimé pour la première fois au sein des églises qui enregistrent un taux de prévalence des maladies oculaires supérieur à la moyenne nationale. Ce constat est aussi le lien spirituel des deux entités avec l'église qui fait de la lecture de la Bible le fondement de la foi chrétienne.

La "Clinique Ophtalmologique" et le "Centre Optique" sont logés dans l'enceinte du siège de l'AMI, sis en face d'un grand axe routier facilement repérable. Le marketing social des deux entités est aussi favorisé par la connaissance de l'AMI par le public du fait des services sociaux de l'ONG qui amènent suffisamment de monde vers la structure.



Une vue de la Clinique ophtalmologique

Les deux entités ont permis de créer deux emplois permanents et trois contractuels. Elles proposent des soins à un coût social, principalement aux pasteurs et aux personnes démunies. Ce faisant, il n'est pas rare de rencontrer dans les salles de consultation et d'attente des patients totalement démunis venus des provinces du fait des faibles coûts qui leur sont accessibles. La viabilité économique et sociale des deux entités dépend cependant d'une amélioration des offres de service optique et ophtalmologique, afin de répondre à la demande de toute la clientèle.

Ainsi, le présent écrit est un plaidoyer pour contribuer à renforcer les capacités institutionnelles et productives de la "Clinique Ophtalmologique" et du "Centre Optique", afin de répondre aux besoins et exigences d'une clientèle déjà existante et croissante. En effet, sur plus de trois cent cinquante demandes de consultation par mois, elles ne satisfont que quatre-vingt-cinq par défaut d'équipements.

De cette problématique, la direction de l'AMI en déduit les solutions suivantes :

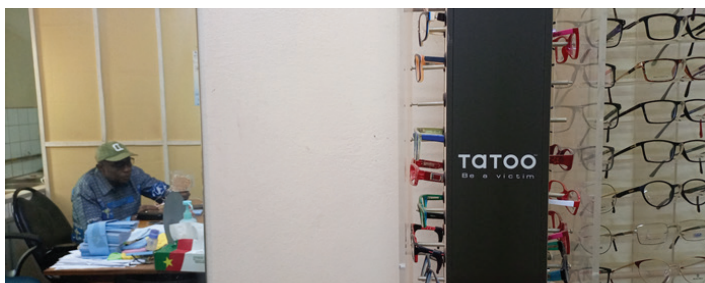
1.- Acquisition d'équipements ophtalmologiques

- ✿ Ophtalmoscope
- ✿ Lentille de volk 90 D
- ✿ Tonomètre / pachymètre automatique
- ✿ Appareil à champ visuel Octopus 900
- ✿ Lampe à fente

2.- Acquisition d'équipements optiques

- ✿ Fronto automatique
- ✿ Perceuse et meuleuse automatique
- ✿ Tonomètre
- ✿ Lentilles d'essai
- ✿ Monture d'essai.

Une autre vue du Centre Optique



L'acquisition de ce matériel permettra, entre autres, d'augmenter le taux de fréquentation de la clientèle vient de nos deux établissements sanitaires qui, pour l'accessibilité de nos coûts, vient à nous pour la consultation et repart vers d'autres cliniques pour les examens que nous ne pouvons pas faire, par défaut d'équipements.

Elle nous permettra, par ailleurs, de bénéficier des services d'un médecin et d'opérer une légère augmentation de nos coûts de consultation qui de deux mille (2000)* F CFA passerait à cinq mille (5000)* F CFA. Cette augmentation sera en fonction de la nécessité d'amortir les équipements, tout en nous permettant de rester toujours concurrentiels; le coût des consultations étant de dix mille (10 000)* F CFA partout ailleurs dans les autres cliniques.

1000 f CFA = 1,47 CHF/1,52 Euro

NOUVELLES DES ENFANTS DU NID/AMI BOBO DIOULASSO/BF

L'ensemble du personnel, ainsi que mon épouse et moi-même, venons, par ces mots, vous transmettre nos salutations fraternelles en Jésus-Christ. Nous vous remercions de tout cœur pour le temps que vous consacrez à lire les nouvelles de nos enfants, ainsi que pour vos actions en leur faveur au travers de l'AMI. Notre reconnaissance va au Seigneur et à vous tous.



Le groupe des enfants

Dans l'ensemble du pays, la vie est devenue différente et difficile, mais nous gardons foi que celui qui « ne sommeille ni ne dort, et qui garde » est au contrôle de toute chose. Il nous rassure chaque jour de sa présence. Merci à tous ceux qui prient pour notre nation. Que Dieu vous bénisse !

Les enfants se portent à merveille et ont la joie de vivre. Le trimestre qui s'est achevé comportait une période de chaleur avec une température difficilement supportable. Mais nous bénéficions maintenant de pluies qui tombent et qui adoucissent le temps tant souhaité par tous. Mais chaque saison nous expose aussi à des maladies. En ce temps hivernal, le paludisme s'installe et le combat devient rude à cause des moustiques qui prolifèrent.

Nos enfants s'épanouissent bien et sont très éveillés, surtout à travers les jeux. Les grands arrivent à faire différents jeux (le classement, emboîter, enfiler, des jeux avec des boîtes, etc.)

Le suivi des enfants en famille continue chaque mois, malgré les déplacements difficiles pour aller aux hameaux de culture en raison de l'état des routes à cause des pluies.

Quant aux moyens, les enfants jouent avec des divers jouets adaptés à leurs âges ; d'autres se tiennent debout pour atteindre les différents stades de leur développement. Les nounous créent de bonnes relations entre elles et les enfants, elles les entraînent au chant et à des pas de danse. Autrement dit, une bonne ambiance règne parmi eux dans le couloir chaque jour.

David, le plus âgé qui a 12 ans, vit avec un handicap. Il aime se promener dans la cour. Jeannette, la cadette de la pouponnière, se trouve en vacances. Elle a terminé son année scolaire à la grande section.

Voici quelques-uns des enfants :

CISSE Adama, jumeau, est né le 6 mai 2023. Il est orphelin de mère. Comme la plupart des poupons, il aime boire son biberon.

CISSE Alassane est le frère jumeau d'Adama. Il prend également bien son biberon.

SANOGO Ayatoulaye est aussi orphelin de mère. Il est né le 4 mai 2023 et évolue normalement.

OUENOGO Adama, jumeau, est né le 9 septembre 2022. Il est orphelin de mère. Présentement, il tente de se déplacer à quatre pattes. Il semble calme, souriant et apprécie énormément les moments de biberon. Il présente une bonne évolution.

OUENOGO Abouzale est le frère jumeau d'Adama. Il boit bien son biberon et mange la bouillie.

Merci à tous les amis de l'AMI. Puisse le Seigneur vous combler de sa grâce infinie.

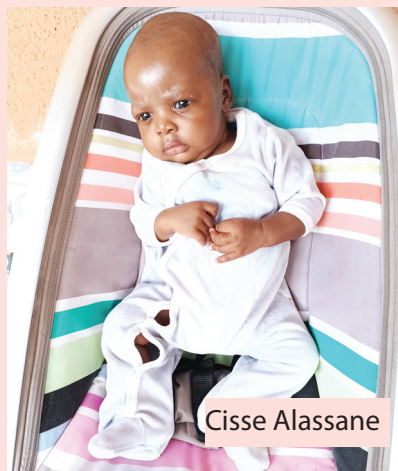
Pour le NID,
Pasteur Daniel et Fatoumata Zoubga



Cisse Adama



Les jumeaux Adama et Abouzale Ouénogo



Cisse Alassane



Ayatoulaye

NID/AMI BOBO

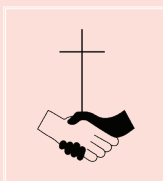


Du lait pour la survie des orphelins au Burkina Faso

Chers amis de l'AMI, nous vous remercions pour votre soutien qui nous a permis de porter secours aux enfants en détresse. Tout au long de ces années, vous avez été fidèles.

En cette période difficile où les prix vont à la hausse, l'achat du lait pour la survie de ces petits orphelins est d'une importance vitale. Merci à ceux et celles qui pourront faire connaître à leurs amis et connaissances ce besoin si précieux pour pouvoir approvisionner en lait nos 4 Centres de Secours au Burkina Faso.

L'AMI



Merci

« Il est le père des orphelins et le défenseur des veuves. Oui, tel est Dieu dans sa sainte habitation. »

Psaume 68: 6

SUISSE

Alliance Missionnaire Internationale - Route du Moulin Martinet, 55 - 1175 Lavigny
☎021/808 55 23 - e-mail: amilavigny@gmail.com site: www.amilavi.ch
Compte en CHF: PostFinance Lausanne - IBAN CH65 0900 0000 1000 8677 7
Compte en CHF: Banque Raiffeisen Morges - IBAN CH03 8080 8003 9107 7553 1 - SWIFT RAIFCH 22
Compte en EURO: PostFinance Suisse, Berne - IBAN CH43 0900 0000 9124 0261 5 - BIC POFICHBEXXX

BELGIQUE

AMI-Belgium, Mme P. Troncon, Quai des Otages, 1A - 7000 Mons
☎0032488135315 - e-mail: ami-belgium@outlook.fr
Compte: Belfius Banque SA - BE51 0688 9870 8562

ESPAGNE

AMI - Padrinazgo de huérfanos - Flor E. Lago - C/ Aviación Española 31 - 28805 Alcalà de Henares (Madrid) ☎ (34) 91.8871101 - email: flor.eunice.lago@gmail.com

FRANCE

AMI-France, M. et Mme Joël et Sonia Coutayar 13, rue du Romarin
91280 Saint-Pierre-du-Perray Téléphone 01 64 93 56 86
CCP A.M.I. France 4 333 66 D ROUEN

ITALIE

Renato Presotto, pour les dons en Italie ☎ 3347089381, ami.italia.renato@gmail.com
Compte: 39 P 08356 65010 000000026918

Fondateurs: Pasteur-missionnaire André et son épouse Josette Brisset
Directeur Général: Pasteur Jean Zida - Équipe de rédaction-mise en pages: Resp: P. Zida, M. Chappuis
Corr: L. Koffi - Trésorerie: Mireille Augsburgier
Abonnement: Suisse : CHF 15.- France - Belgique - Italie € 14.-
Impression Jordi SA